



NIVEAU ED ENGINS DE CHANTIER MANOEUVRE



Durée
3 jours



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : E3002
Formateurs : Les formateurs IFSB.
Effectif max : 6 participants
Quand : Suivant planning et sur demande
Langue : FR
Tarif : 1.350,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Les ouvriers A des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

OBJECTIF

Le niveau Ed permettra aux futurs participants d'acquérir les connaissances et compétences de base relatives à la sécurité, à l'initiation à la conduite d'engins de chantier et au travail à proximité des engins de chantier en tant que manœuvre assistant l'opérateur dans les tâches suivantes :

- Travail à proximité de l'engin
- Signalisation et gestes de guidage
- Elingage et arrimage des charges
- Guidage lors du chargement et déchargement de l'engin
- Arrimage de l'engin
- Maintenance

CONTENU DE LA FORMATION

Contenus adaptés au Contrat Collectif des professions concernées ainsi qu'aux besoins des entreprises.

A. RAPPELS DES PRESCRIPTIONS DE SECURITE

(1 jour)

- Législation générale de la sécurité sur chantier
- Les prescriptions de l'ITM
- Les prescriptions de l'AAA
- Les principaux facteurs de risque sur chantiers
- Les risques électriques sur chantiers
- Les risques de chutes
- L'élingage.

B. MISE EN SITUATION DE PRODUCTION

(2 jours)

- Travail à proximité de l'engin
- Signalisation et gestes de guidage
- Elingage et Arrimage des charges
- Guidage lors du chargement et déchargement de l'engin
- Arrimage de l'engin
- Maintenance.

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.

PÉDAGOGIE

Au départ de situations issues de chantier, le stagiaire mettra en oeuvre, avec une autonomie mesurée et des explications et démonstrations adaptées, les différentes tâches d'un manœuvre assistant l'opérateur d'une grue à tour faisant référence au Contrat Collectif du niveau concerné et aux prescriptions réglementaires fixées par l'association d'Assurance contre les Accidents (AAA).

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation permettra de mesurer, tant en technologie qu'en pratique, le niveau de chaque stagiaire en prenant en compte:

- La qualité technique de la réalisation
- Le niveau d'autonomie dans la réalisation
- Le temps de la réalisation
- La capacité de se contrôler et l'analyse des défauts et points forts constatés.